

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

SUD éducation dénonce la répression qui s'abat sur les grévistes

Le ministre de l'Éducation nationale impose par la force ses projets réactionnaires et libéraux. Ses réformes sont systématiquement combattues avec force par les personnels : Parcoursup, réformes du lycée et du bac, loi Blanquer... Désormais, c'est la mise en œuvre des épreuves communes de contrôle continu contre lesquelles les personnels de l'éducation se mobilisent. Chaque jour, la petite phrase de Blanquer sur le prétendu soutien de 99,9 % des enseignant-e-s qui le soutiendraient se révèle plus ridicule. Le gouvernement, pour imposer ses réformes délétères, utilise désormais tout l'arsenal répressif à sa disposition contre les personnels dans l'espoir de faire taire la contestation.

Menace et tentatives d'intimidation

La hiérarchie multiplie les menaces et les manœuvres d'intimidation. Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille écrit ainsi une circulaire aux chef-fe-s d'établissement dans laquelle il menace implicitement les personnels qui font usage de leur droit de grève, dans une rhétorique aussi infantilisante et paternaliste que méprisante :

Compte-tenu du contexte, je vous demande, dans les jours prochains, à titre préventif, de rappeler, avec pédagogie mais si besoin avec fermeté (laquelle est le sel de toute vraie pédagogie), ces principes dont certains semblent ignorés de divers enseignants entrés dans une logique de rébellion qui est la négation complète du statut de fonctionnaire. Soyez attentifs aux plus jeunes, moins expérimentés et qui peuvent, eux aussi, être manipulés par d'autres plus âgés et qui, avec l'âge peuvent perdre et la sagesse et le courage.

Ce courrier est un ordre direct donné aux personnels de direction de recourir à la menace et aux pressions, dans la droite ligne des propos du ministre lui-même qui appelle à sanctionner les grévistes.

Poursuites disciplinaires et pénales

Comme les pressions ne suffisent pas à démobiliser les personnels, la hiérarchie recourt à l'arsenal ouvertement répressif.

À Clermont-Ferrand, suite au blocage du lycée Blaise Pascal, les responsables syndicaux et syndicales des personnels dont un militant de SUD éducation et des étudiant-e-s sont convoqué-e-s au commissariat, car une plainte est déposée contre eux par la hiérarchie. Le rectorat a lancé des poursuites disciplinaires.

À Rodez, six enseignant-e-s (dont la secrétaire de SUD éducation Aveyron et une militante) ont été convoqué-e-s après une opération de blocage de transports en commun et menacé-e-s d'une amende de 15 000 € au motif qu'ils et elles auraient porté atteinte à la « liberté de travailler ».

À Montbrison, le lundi 20 janvier, les personnels du lycée Beauregard de Montbrison ont retenu durant quelques heures les copies dans un placard fermé à clef de l'établissement, afin de convoquer la presse pour sensibiliser le public aux inégalités de traitement que les nouvelles modalités d'examen génèrent. La proviseure du lycée a déposé sur instruction ministérielle une plainte en justice absurde et scandaleuse à l'encontre des treize enseignant-e-s chargé-e-s de surveillance des épreuves qui avaient rendu les copies.

SUD éducation rappelle que partout où les collègues ont décidé de faire grève, aucune sanction n'a pu être légalement envisagée par l'administration contre les personnels qui refusent d'assurer la surveillance des E3C. La grève délie de toute obligation envers son employeur. La grève est l'arme des personnels à Amiens, Clermont-Ferrand, Paris, à Rennes, à Bordeaux, à Nîmes, dans la Loire-Atlantique, le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne. Généralisons la grève !

Ces tentatives d'intimidations disciplinaires, policières, judiciaires ont pour but de faire taire ce mouvement et d'imposer les contre-réformes de régression sociale du gouvernement malgré une mobilisation nationale historique. La mobilisation du 24 janvier a de nouveau démontré que nous ne lâcherons rien, ni les actions, ni les manifestations, ni la grève.

SUD éducation exige le retrait des plaintes et la fin des pressions et intimidations sur les personnels de l'Éducation nationale et le mouvement social en général.

SUD éducation appelle :

- à étendre collectivement le mouvement de grève des examens décidé en Assemblée générale : grève de la surveillance, des corrections sur site, actions de solidarité avec les personnels cibles de la répression ;**
- l'ensemble des personnels à se mobiliser contre la tenue des E3C, par la grève et la tenue de piquets sur les centres d'examen ;**
- à poursuivre la mobilisation contre la politique de casse des droits sociaux menée par le ministère et son gouvernement, avec une grève générale massivement suivie le 29 janvier.**